



Le bénévolat récompensé
10ème soirée des bénévoles
Châtelailon
15 novembre 2022
THOMAS LE BARRIER honoré



Le groupe des bénévoles récompensés avec les personnalités

Mardi 15 novembre 2022, s'est déroulée, à la résidence Beauséjour, à Châtelailon, la 10ème soirée des bénévoles, organisée par le Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif (CDMJSEA) en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) et l'État. Cette soirée a été l'occasion de mettre à l'honneur 12 bénévoles, ceux qui œuvrent au quotidien, que l'on ne remarque jamais et qui pourtant sont indispensables dans une association. Parmi eux, un adhérent de notre club, Thomas Le Barrier.



Thomas Le Barrier avec Martine Martin, présidente du club, pendant les hommages qui lui ont été rendus par Éric Raul, président du CDOS et Jacqueline Coraux, présidente du CDMJSEA.

"Thomas Le Barrier, 49 ans, s'implique sans compter dans les nombreuses organisations initiées par le club. Discret, travailleur, il fait preuve d'une rare efficacité dans son domaine et permet aux manifestations de se dérouler dans les meilleures conditions. Fidèle et présent, il entraîne sa femme Manuela et ses deux fils Matis et Illan dans son sillage, chacun ne ménageant pas sa peine. Thomas mérite pleinement d'être honoré pour le travail bénévole qu'il accomplit depuis près de 20 ans. Il est indispensable au bon fonctionnement du club pongiste fourasin."



Illan Le Barrier, Martine Martin, Thomas Le Barrier,
Denis Weiss, président du comité départemental de tennis de table de Charente-Maritime, Manuela Le Barrier



A gauche, Thomas n'a pas manqué de poser avec Dominique Rocheteau, intervenant dans cette soirée, avec lequel il a été autrefois voisin.



Mot de Thomas :

"Je dédie cette récompense:

- En tout premier lieu, à Manuela, ma femme et compagne depuis plus de 23ans. C'est elle qui m'a permis de remettre le pied à l'étrier du tennis de table dans une période sombre de ma vie. C'est elle qui, au passé, au présent, au futur je l'espère, me soutient, m'aide, me motive et m'encourage dans cette action de bénévolat au sein du CP Fouras.
- À mes parents qui, eux aussi, ont donné, donnent et donneront dans le bénévolat ;
- À Michel Gauchou, président du club quand j'y suis arrivé, pour son humanisme et ses valeurs ;
- À toutes et tous les membres de ce club, passés et présents, bénévoles également ou pas, qui m'ont donné l'envie de contribuer à cette participation active aussi bien en tant que joueur, entraîneur, capitaine d'équipe, coach, arbitre, juge-arbitre que membre du bureau ;
- À Martine et Jean-Paul bien sûr, qui ont réussi à me convaincre d'accepter cet hommage et pour le titanesque travail qu'ils réalisent au sein du CP Fouras ;
- À Matis et Illan enfin, mes fils qui, j'en suis sûr, seront de futurs bénévoles impliqués eux aussi.

Merci à vous toutes et tous."



Arthur DROUAUD

Chef du service départemental
à la jeunesse
à l'engagement et aux sports



Le bénévolat est une richesse inestimable

Le bénévolat est une richesse inestimable :

- Parce qu'il permet d'organiser des activités et de mener des projets au bénéfice de tout le monde.
- Parce que chacun peut ainsi se retrouver autour de passions communes et se nourrir des autres, ce qui est une des conditions de la cohésion sociale.
- Parce que les femmes et les hommes qui contribuent à ces activités le font en dehors de rapports intéressés. **A ce titre, le bénévolat est autant un don de soi et de son temps, qu'une opportunité de donner du sens à nos vies en donnant aux autres et donc en se sentant utile. Autrement dit, le bénévolat est positif de manière évidente sur le plan collectif et social, et il l'est également sur le plan purement individuel pour le bénévole.**

Pour dire que le bénévolat est une richesse inestimable, on peut également le prendre au premier degré et s'avancer sur le terrain économique. Ici, la richesse est quantifiable mais elle reste inestimable : à la fois dans le sens où la valeur du bénévolat est difficile à quantifier et dans le sens où les sommes en jeu sont colossales – des dizaines voire des centaines de milliards d'euros.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que l'État soutient et accompagne fortement le bénévolat et les associations. Les formes de ce soutien sont très différentes :

- Partenariats avec les associations,
- Subventions de tout ordre,
- Formation et montée en compétence des bénévoles,
- Réduction d'impôt sur les dons des particuliers et des entreprises,
- Dispositifs d'engagement des jeunes et des moins jeunes,
- Etc.

=> Là aussi, le soutien de l'Etat se compte en milliards.

Outre ce soutien, l'État reconnaît le bénévolat à sa juste valeur en attribuant les médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif aux plus méritants. Si cette médaille ne peut pas être attribuée à tous, elle s'articule parfaitement avec les diplômes qui vont être remis ce soir et qui sont très importants car ils permettent de valoriser le bénévolat du quotidien qui est tout aussi structurant que nécessaire à la vie associative.

S'agissant du club pongiste fourasin,

Médaille d'or de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

- Michel GAUCHOU, promotion 2011

- Martine MARTIN, promotion 2021

Médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

- Jean-Paul MARTIN, promotion 2014

Médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

- Alain MASSON, promotion 1985

Diplôme d'honneur du bénévole de la Fédération des médaillés du sport et de l'engagement associatif

- Thomas LE BARRIER, promotion 2022